



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 08 Octobre 2024, 18 heures.

Présents: 11

Pouvoirs: 2

Ordre du jour :

1. Présidence FAMM
2. Point sur les adhésions
3. Point sur le Congrès 2024
4. Activités 2024
5. Réunion CAFAM
6. Point sur le bulletin
7. Point financier
8. Convention CBN
9. Journées FAMM 2026
10. Questions diverses

Avant d'aborder l'Ordre du jour, Notre président a dit un petit mot sur certains adhérents disparus cette année à savoir :

M GIOCOMONI Lucien fondateur de la FAMM,
M OVERAL Bernard président de l'Association Botanique et Mycologique BAS-ALPINE,

mari de Mme OVERAL Danielle qui a été longtemps présidente de la FAMM

M IVALDI Pierre de la Société Mycologique de Provence

Mme BIANCARDINI Sylvie adhérente des 4 Associations Corse

1. Présidence FAMM

Nous avions fait un appel à candidature pour cette présidence, M AMAURY, suite à de gros problèmes de santé, n'a pu donner suite et Mme LEDENTU Brigitte, présidente de l'Association d'Ajaccio, s'est proposée pour succéder à M PUCCINI, candidature qui sera entérinée sur l'AG courant Novembre au congrès. Le secrétariat pour l'instant reste à Mme D'ANGELO Marie rose (sauf si une autre personne se propose) et la trésorerie à M POULET Gilles (également à valider en AG selon nos statuts paragraphe N°7).

2. Point sur les adhésions

Toutes les associations sont à jour de leurs cotisations

3. Point sur le Congrès 2024

Christine VALANCE avait un gros souci avec Porquerolles car il y avait énormément de problèmes pour avoir l'autorisation du Parc de prélever des champignons sur l'île, cette année il y a eu une interdiction de ramasser tout champignon, problème qui a été réglé par l'intervention de M BELLANGER avec toutefois des conditions assez drastiques à savoir, venir avec au maximum 50 personnes, diviser en 5 groupes de 10, repartis sur toute l'île, sous la surveillance d'un garde avec cueillette limitée. La veille M BELLANGER et P.A MOREAU feront une conférence pour expliquer la méthodologie à appliquer.

L'Association va faire parvenir à chaque inscrit la plaquette avec toutes les conférences et les lieux de sorties. Ils ont encore un petit souci avec le centre de vacances qui accueille le congrès sur l'horaire des repas.

Christine a demandé les panneaux de présentations des genres de M Jean CHABROL et Yves MEYIER pour les mettre sur les tables d'exposition, qui sera amené par une association soit l'Association d'Aix, soit Bastiaon en a tous un jeu

Le congrès pour l'instant s'annonce bien au vue des pluies qui sont tombées dernièrement.

4. Activités 2024

Aucune activité de la FAMM à part les CA et AG

5. Réunion CAFAM

C'est M PUCCINI qui y est allé cette année et qui a présenté le fonctionnement de la FAMM ainsi que les différentes associations qui la compose. Il a également parler des actions que les associations Corses ont faite sur les 3 dernières années à savoir un inventaire sur la fonge des Sapinières Corses et sur les dunes. Ci-dessous le lien du site pour pouvoir lire le compte rendu de cette réunion quand il sera mis en ligne

<https://www.mycofrance.fr/projets/la-cafam/>

Pour 2025 c'est la FAMM qui est en charge de l'organisation et c'est Christine VALANCE de la SSNATV qui va s'en charger et on l'en remercie

6. Point sur le bulletin

Aucun problème sur le numéro 66, Francis félicite M Gilles POULET pour avoir négocier des prix très intéressant pour l'envoi du bulletin, cela a permis de diminuer le prix par deux, il signale également que l'année prochaine tous les adhérents de l'association des « Pieve de Haute Corse » seront obligatoirement abonnés au bulletin.

Pour les prochains bulletins, Francis propose, suite à une demande de plusieurs personnes, que sur le Bulletin 67, il y est une petite nécrologie pour les 4 personnes disparues malheureusement cette année et que le bulletin 68 soit consacré à M GIACOMONI et peut être le bulletin 69, M Didier BORGARINO est en train de centraliser toutes les personnes qui veulent participer à cet hommage et ils sont déjà 11 ce qui va sûrement représenter un volume assez important au vu des nombreuses activités de M GIACOMONI.

7. Point financier (Le compte de résultat provisoire est validé par tout le monde)

F.A.M.M Comptes de Résultat Provisoire AU 08/10/2024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 08/10/2024	Au : 31/12/2023	Ecart (2024/2023)
Ventes de Marchandises et Prestations (70)			
707000 707 Ventes de Publications et assimilés	3 865,00	4 426,08	-561,08
708000 708 Ventes de Dérivés	0,00	24,00	-24,00
708100 7081 Prestations diverses	0,00	0,00	0,00
708200 7082. Bulletin FAMM (Abonnés Membres)	2 257,00	2 585,00	-328,00
708210 70821. Bulletin FAMM (Autres abonnés)	686,00	728,00	-42,00
708300 7083 Produits Divers - Participation exceptionnelle	0,00	49,08	-49,08
708800 7088 Cotisations FMBDS encaissées	922,00	1 040,00	-118,00
Autres Produits	0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	0,00	132,94	-132,94
713000 713 Variation des stocks	0,00	132,94	-132,94
Autre Production	0,00		
Subventions d'exploitation (74)	0,00	0,00	0,00
740000 740 Subventions	0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante(75)	1 157,00	1 140,00	17,00
756000 756 Cotisations des associations membres	1 157,00	1 140,00	17,00
758100 Dons	0,00	0,00	0,00
Produits Financiers (76)	0,01	443,75	-443,74
764000 764 Produits Financiers (Intérêts du Cte. Sur Livret)	0,01	443,75	-443,74
768000 768 Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00
Total Produits	5 022,01	6 142,77	-1 120,76
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 08/10/2024	Au : 31/12/2023	Ecart (2024/2023)
Achats de Marchandises (60)			
601000 601. Achats de Livres et Brochures pour la Bibliothèque	2 046,00	2 135,23	-89,23
602000 602. Achats de Livres et Brochures pour le Stock	0,00	0,00	0,00
602100 6021. Achats de Dérivés pour le Stock	0,00	27,50	-27,50
603000 603. Variation des stocks (Valeur d'achat)	0,00	0,00	0,00
605000 605. Achats de Matériel	0,00	0,00	0,00
606100 6061. Fournitures de Bureau	0,00	61,73	-61,73
606300 6063. Autres Fournitures (Bibliothèque)	0,00	0,00	0,00
608200 6082. Bulletin FAMM (Frais d'impression)	2 046,00	2 046,00	0,00
Autres Achats	0,00	0,00	0,00
Services Extérieurs (61)	1 500,00	717,05	782,95
616000 616. Primes d'assurance	0,00	117,05	-117,05
616100 6161. Cotisation C.E.M.M	0,00	600,00	-600,00
616200 6162.Frais de Secrétariat	0,00	0,00	0,00
618500 6185. Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	0,00	0,00
Autres Services	1 500,00	0,00	1 500,00
Autres services extérieurs (62)	1 673,05	2 409,27	-736,22
622800 6228. FMBDS (Abonnement bulletin)	924,00	1 040,00	-116,00
622900 6229. Cotisations et Frais Divers	0,00	118,80	-118,80
623100 6231. Annonces et insertions	57,60	0,00	57,60
623800 6238. Divers (pourboires, dons courants..)	0,00	0,00	0,00
625000 625 Déplacements, missions et réceptions	0,00	350,00	-350,00
626000 626 Frais Postaux, Affranchissements et Télécommunicati	632,23	821,51	-189,28
627000 627 Services bancaires et assimilés	59,22	78,96	-19,74
Autres Services Extérieurs	0,00	0,00	0,00
TOTAL Charges	5 219,05	5 261,55	-42,50
Résultat d'Exploitation	-197,04	881,22	-1 078,26
Charges et Produits exceptionnelles (67-77)	0,00	0,00	0,00
671000 671. Dotations aux Provisions pour dépréciation de Stocks	0,00	0,00	0,00
771000 771 Produits exceptionnels sur réévaluation de stocks	0,00	0,00	0,00
Résultat Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice : déficit (-)	-197,04	881,22	-1 078,26

8. Convention CBN

Nous avons eu une visioconférence courant septembre avec Nicolas Van Vooren président d'ADONIF sur un futur partenariat pour 2025 avec le CBN MED pour reconduire un projet destiné à acquérir des données inédites sur les **territoires d'agrément du CBN MED** et la question c'est posée sur les sources potentielles de données au sein des associations de la FAMM donc si vous pouviez voir au sein de votre association si certaines personnes auraient des listes de récoltes de préférences numérisées (tableau excel par exemple) les données minimales pour intégrer une observation c'est le nom de l'espèce, la localité (commune + lieu-dit, voire coordonnées GPS) et la date de récolte.

Une fois que l'on connaîtra la somme de travail que ADONIF devra fournir pour intégrer toutes ses données pour le compte du CBN, on pourra évaluer la demande de subvention, c'est pour cela qu'il faudrait dans un premier temps faire remonter à Marie rose ses informations pour qu'elle centralise tout et envoi à ADONIF sous forme de tableau, les nom des Associations qui auraient des données, sous quelle forme (c'est très important car le travail n'est pas le même si les données sont numérisées ou sur papier) et le nombre d'espèce par année.

M Francis FOUCHIER nous rappelle que lors du congrès 2022 sur Bastia, il a été donné au congressiste un tableau excel intitulé « Mycoflore modèle de saisie » pour que dans votre association vous puissiez avoir un modèle pour la saisie numériser de vos inventaires (Tableau que je vous mettrai en pièce jointe).

Pour l'instant seules les associations d'Aix et de Toulon ont fait remonté ses informations.

9. Journées FAMM 2026

Les journées FAMM 2025 sont des journées couplées avec la FMBDS qui se dérouleront à AUTRAN en Isère du 06 au 10 Octobre 2025

Pour les journées FAMM 2026, un appel est lancé aux candidatures, il serait bon de revenir à une organisation sur 2 ans afin que l'association en charge du congrès ait plus de temps pour l'organiser car sur 1 an c'est vraiment court. La décision devra être prise sur le prochain CA de printemps

Mme Odile CHAMPION est intervenue pour rappeler les dates de la CEMM

Pour 2025 elles vont se dérouler en Sardaigne et en 2026 en Norvège (commencer à préparer votre cagnotte !!)

10. Questions diverses

PROJET pour redynamiser les associations (marie rose)

Est-ce que certaines associations seraient prêtes à travailler pour redynamiser leur association aidée par la FAMM

Les associations sont en train de fermer les unes après les autres et celles qui restent manquent de bras pour les aider, l'idée serait de voir parmi vos adhérents qui seraient partant pour passer un DU en mycologie, la personne s'engagerait pendant 3 ans à encadrer des groupes et à vous aider dans vos activités et en contrepartie la FAMM leur paierait, par le biais de votre association, leur inscription à l'examen (environ 1500 €). Cela demande un engagement important de votre part car il va falloir aider votre adhérent à passer cet examen mais cela vaut le coup car cela apporterait un peu de jeunesse et de dynamisme au sein de votre association.

Les Associations Corses cette année ont toutes présentés des candidats au DU de Lille, nous avons monté des dossiers de demandes de subventions auprès d'organismes d'état. Pour ma part, j'ai motivé 4 adhérentes **débutantes** (qui connaissaient 5 champignons et aucune connaissance en microscopie) L'association leurs à payer l'inscription au DU et elles se sont engagées à travailler pour obtenir ce diplôme et à aider l'association pendant 3 ans. On a travaillé pendant 7 Mois, exercices en micro, QCM, détermination terrain c'était dur pour elles.... Et elles l'ont TOUTES obtenues.

La FAMM, grâce au travail très rigoureux de son trésorier, peut si vous êtes intéressées, monter un dossier de subvention auprès d'un organisme d'état pour demander des fonds de formation, avec les listes rouges, les bureaux d'études vont avoir besoin des associations mycologiques pour des études (que vous allez pouvoir facturer et faire rentrer un peu de trésorerie dans votre association), INPN également et le fait d'avoir des personnes diplômées au sein de votre association rend plus crédible vos demandes de subventions.

Il n'y aura pas de DU à Lille en 2025 il y en aura 1 sur Grenoble en septembre et sera sur 2 ans et le prochain sera sur Lyon en 2027

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Président,

Joseph

